



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving -  
PWGSC  
1550, Avenue d'Estimauville  
1550, D'Estimauville Avenue  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
TPSGC-PWGSC  
601-1550, Avenue d'Estimauville  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

<b>Title - Sujet</b> Nouveau havre à Harrington Harbour	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> F3731-170101/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 009
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> F3731-170101	<b>Date</b> 2017-11-27
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$QCM-032-17241	
<b>File No. - N° de dossier</b> QCM-7-40184 (032)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2017-11-29</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Girard, Isabelle	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> qcm032
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (418) 649-2847 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (418) 648-2209
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## MODIFICATION 009

### TITRE : Aménagement d'un havre de pêche, Harrington Harbour - Basse Côte Nord

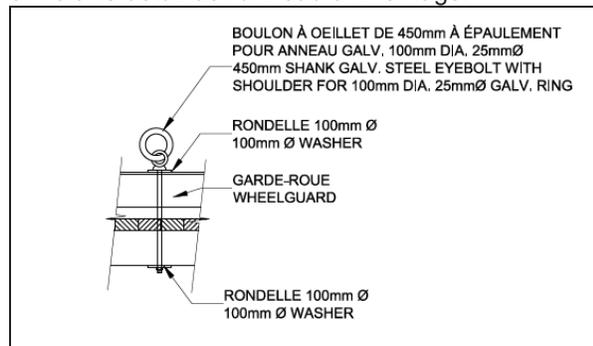
Inclus dans la présente modification :

1. Questions et réponses 84 à 87

#### QUESTIONS ET RÉPONSES :

- Question 84 :** a. Est-ce qu'il y a des anneaux d'hivernage à prévoir pour les pontons existants et si oui, quelle quantité par ponton ?
- b. Est-ce qu'il y a des anneaux d'hivernage à prévoir pour les nouveaux pontons et si oui, quelle quantité par ponton ?
- c. Dans l'éventualité d'une réponse affirmative à la question a - et /ou b -, pourriez-vous nous fournir le détail dudit anneau d'hivernage ?

- Réponse 84 :** a. Oui il y a deux anneaux d'hivernage par ponton existant.  
b. Non il n'y a aucun anneau d'ancrage à prévoir pour les nouveaux pontons.  
c. Voici le détail de l'anneau d'hivernage.



- Question 85 :** Sur les documents d'appel d'offres, il n'y aucune information sur la profondeur de l'eau à l'endroit des récifs à réaliser (Plan numéro 23). Serait-il possible d'obtenir l'information?

**Réponse 85 :** La profondeur d'eau à prévoir est environ 7m à 8m.

- Question 86 :** Nous avons besoin de précisions concernant les plaques de chevauchement en aluminium pour les pontons, articles T14, T15 et T16 de la liste des pièces montrées en haut à droite sur les dessins 09 et 10 : Nous voudrions savoir la quantité exacte de T14, T15 et T16 à inclure dans les postes 6.1.2 (pontons existants) et 6.2.2 (nouveaux pontons).

**Réponse 86 :** Les plaques de chevauchement prévues entre les pontons existants (modèle T14 seulement) seront fournies par le MPO. Le MPO fournira 16 plaques de chevauchement T14.

- Question 87 :** Il est précisé que le bâtiment sera démoli par d'autres et que la dalle et une partie des fondations en béton seront démolies par nous :

- a. à quelle date sera démoli le bâtiment pour que nous puissions démolir la dalle et le haut du mur et remplir l'intérieur des fondations ?

- b. Est-ce qu'il y a du remblai existant à enlever sous la dalle ? Est-ce que c'est rempli d'eau ?  
Autrement dit, qu'y a-t-il sous la dalle ? Du vide, de l'eau ou du remblai saturé d'eau ou sec ?

**Réponse 87 :** a. Le bâtiment sera démoli une semaine avant le début des travaux par l'Entrepreneur. Afin de coordonner la démolition du bâtiment, ce dernier doit en informer le Représentant du ministère au minimum deux semaines avant le début des travaux.

b. Il y a un vide sous la dalle, donc aucun remblai à enlever. Se référer au feuillet 11, à la coupe supérieure gauche.

---

**\*\*\* Toutes les autres modalités demeurent inchangées \*\*\***